



## Conseil de quartier – Romain Rolland

21 novembre 2024

\*\*

### Compte-rendu

Etaient présents :

- Lionel BENHAROUS, Maire des Lilas
- Martin DOUXAMI, Conseiller municipal délégué aux finances et à la démocratie participative et citoyenne
- Richard LEPONTOIS, Conseiller municipal délégué aux Sports
- Helene ZUPAN, Directrice de l'action culturelle de la ville des Lilas
- Adia BELGASMI, Responsable du pôle évènementiel à la direction de l'action culturelle de la ville des Lilas
- Julie PIFFETEAU, Chargée de mission démocratie participative, concertations, et projets transversaux à la ville des Lilas.

#### Partie 1. Présentation et échanges sur les politiques culturelles mises en œuvre à la ville

Une collectivité locale assume des compétences obligatoires mais peut également prendre en charge des compétences facultatives. Aux Lilas, nous avons la volonté d'investir massivement dans les politiques sportives et culturelles. La culture nous rend collectivement meilleurs et contribue à l'épanouissement de chacun.

##### a/ Les axes de notre politique culturelle

Les élu·es ne définissent pas la programmation mais fixent les axes et priorités. Nous avons fait le choix de pièces et spectacles à la fois de grande qualité et accessibles à toutes et tous, en adéquation avec les valeurs que nous portons.

##### b/ De nombreux lieux culturels aux Lilas

- Le théâtre et le cinéma du Garde-Chasse
- Le Centre culturel Jean Cocteau avec 42 disciplines pratiquées et un espace d'exposition utilisé pour 3 expositions d'art contemporain chaque année. En 2024, nous avons intégré le réseau TRAM d'art contemporain, un outil de rayonnement pour la Ville.
- Un pôle évènementiel important : Mon voisin est un artiste, Culture d'Hiver, Lil'Art...
- Les services d'Est Ensemble sont complémentaires avec ceux de la Ville et nous permettent de disposer d'un conservatoire et d'une bibliothèque.

##### c/ Education artistique et culturelle

Nous travaillons à développer notre offre à destination des plus jeunes et, en lien avec les enseignants, à leur proposer tous types d'activités. Le plus récent : Démon en partenariat avec la Philharmonie de Paris, dont 8 élèves de Paul Langevin vont profiter.

##### d/ L'art dans l'espace public

Nous avons développé l'art hors les murs, en particulier depuis la crise Covid. Cela nous permet d'aller au contact des Lilasiens·es.

L'art urbain fait également partie de nos priorités. Aux Sentes, une première fresque a vu le jour sur le parking silo. Une seconde devrait bientôt être réalisée.

Plusieurs guides / brochures recensant l'offre culturelle sont à disposition dans les lieux et services publics (dont la Mairie).

## Partie 2. Questions plus générales et relatives au quartier

- *Retour sur l'épisode neigeux :*  
Une trentaine d'agents mobilisés ont salé, déneigé toute la journée, et poursuivi leur action dans la soirée. Qu'ils et elles soient remerciés pour le travail accompli.  
Concernant la fermeture du parc Lucie Aubrac, la décision a été prise du fait de la consigne préfectorale incitant à la plus grande prudence mais aussi permettre aux agents de concentrer leur action sur les voies et trottoirs.
- *Concernant l'avancement des travaux (géothermie, etc.) :*  
Les travaux d'aménagement du boulevard de la Liberté ont été terminés jusqu'à Maréchal Juin. Boulevard du général Leclerc, la RATP remet en état la voirie : la Ville aménagera ensuite les abords de la station, de l'espace Louise Michel jusque Romainville.  
L'aménagement de l'avenue des Combattants en Afrique du Nord est terminé (piste cyclable, sens unique...).  
Le 13 janvier, la rue de Paris sera placée en sens unique (création d'une piste cyclable) : des aménagements temporaires (dont les travaux dureront 3 mois) préfigureront l'aménagement définitif qui devraient démarrer en 2026.  
Les travaux de géothermie se poursuivent rue Paul Langevin, où ils devraient se terminer fin décembre. Ils devraient reprendre rue Romain-Rolland en janvier pour une durée de deux mois. Le réseau sera prêt pour la saison de chauffe 2025.  
Concernant le *Grand chemin*, l'aménagement de l'avenue du Président Schuman est quasiment terminé, celui de la place Pierre Brossolette avance rapidement. Les travaux vont débiter rue du Garde-Chasse : ils consisteront d'abord au remplacement des canalisations souterraines, très vétustes, puis en l'aménagement paysager, pour une durée totale d'environ 10 mois.
- *La Ville peut-elle se retourner contre Veolia concernant la vétusté des canalisations d'eau ?*  
Ce serait plutôt Est Ensemble de le faire, étant responsable de cette compétence.
- *Quid de la suite du Grand chemin ?*  
La place Charles-de-Gaulle fera l'objet d'un aménagement (végétalisation, réduction de la place de l'automobile...) sans doute en 2026. Puis viendra le tour de l'avenue Waldeck Rousseau et du square devant le Garde-Chasse, qui pourrait demeurer un square ou devenir un parvis végétalisé (les études sont en cours et les Lilasiens seront consultés).  
Concernant l'ensemble de ces travaux, Martin Douxami ajoute que 75% des travaux menés ces dernières années aux Lilas ont été financés par des partenaires et donc pas directement par les Lilasiens (via le « fond vert », la région IDF, IDFM, la RATP, UNIGEO etc). Au regard du contexte budgétaire actuel, nous nous réjouissons d'avoir lancé ces travaux car ces financements risquent de se réduire ou même de se tarir. Lionel Benharous souligne qu'il en est de même pour les travaux bâtimentaires (école Waldeck Rousseau, gymnase Mahsa Amini...) car même si les élus sont conscients que ces travaux créent des gênes temporaires, ils résultent d'un choix politique visant à moderniser en embellir notre ville et à l'adapter aux défis du siècle, notamment le dérèglement climatique.
- *Concernant les problèmes de propreté des trottoirs*

Les rues continuent d'être nettoyées au karcher. Les agents de la ville font un travail difficile, ingrat, souvent mal considéré par quelques individus qui ne se soucient pas du cadre de vie collectif. Nous devons toutes et tous faire preuve de civisme.

- *Est-il possible d'envisager des messages dans l'espace public contre les incivilités ?*  
Eventuellement à des endroits stratégiques, mais il nous faut également être vigilants à ne pas les démultiplier afin de ne pas contribuer à saturer l'espace public au risque de ne rien y rendre lisible.
- *Quand des experts sont-ils mandatés pour aller constater les fissures des immeubles en cas de travaux importants ?*  
Il y a tout d'abord un référé préventif, avec la venue d'un expert qui constate l'état du bâti avant le début des travaux ; puis le constat après les travaux et l'éventuelle indemnisation si la justice, sur préconisation des experts, le décide.
- *Chauffage privé : nous voyons peu de panneaux solaires. Que peut faire la Ville pour encourager l'amélioration des modes de chauffage ?*  
La pose de panneaux solaires est souvent rendue difficile par les préconisations des architectes des Bâtiments de France. Aux Lilas, l'essentiel du territoire de la commune relève de leur ressort de compétence.  
Par ailleurs, plusieurs copropriétés seront raccordées à la géothermie. Aux Bruyères, du fait du système de chauffage électrique, ce raccordement est impossible. Sur l'ensemble du réseau, nous comptons l'équivalent de 20 000 logements chauffés à la géothermie, dont 4 000 à 5 000 aux Lilas.  
De nombreuses rénovations thermiques de bâtiments publics ont également été menées ou sont à venir. La rénovation thermique est souvent un gain sur le long terme, mais au regard de la période compliquée financièrement pour toutes et tous, certaines copropriétés retardent les travaux.
- *Est-il possible d'ouvrir le parc Lucie Aubrac de 7 h à 20 h ?*  
Cela aurait des impacts importants en termes de coût et de conditions de travail des agents. Nous pourrions aussi envisager d'élargir les horaires en période estivale, mais nous souhaitons respecter également la tranquillité des riverains.
- *Nuisances l'été rue Romain Rolland et demande de passages de la police :*  
Le maintien de la tranquillité publique est une prérogative de l'Etat.  
Nous mobilisons la police municipale autant que possible, mais elle ne dispose pas des mêmes moyens que la police nationale. Aux Lilas, nous comptons pourtant une police municipale importante en comparaison des villes voisines.  
Il n'est pas possible d'avoir une police municipale à l'échelle d'Est Ensemble ; seules les villes peuvent de cette compétence.
- *Quand les conteneurs à verre seront-ils enterrés ?*  
Est Ensemble met en œuvre un plan pluriannuel. Mais enterrer un conteneur coûte entre 20 000 et 30 000 euros. Par ailleurs, il y a des secteurs où on ne peut pas les enterrer en fonction des réseaux souterrains.
- *Rue de Romainville : est-ce qu'il est prévu de mettre des « coussins berlinois » ?*  
Nous faisons très attention à l'utilisation de cet « outil » d'abord car la réglementation en limite l'usage mais aussi parce qu'ils s'avèrent parfois dangereux et peuvent générer des

accidents, enfin car ils créent une nuisance sonore importante pour les voisins à proximité immédiate.

D'autres solutions semblent plus pertinentes, par exemple « rétrécir » la rue ( « chicanes ») ou installer des « plateaux traversants », mais elles ne s'adaptent pas à toutes les rues (la rue de Romainville est trop étroite), représentent un coût élevé et ont des conséquences sur le fluidité de la circulation, la réduction des stationnements...